

**Règlement du tournoi Rapido
de l'ASBAD 87 LIMOGES
17 - 18 Octobre 2026**

INFORMATIONS GENERALES :

- 1 - Le numéro d'autorisation du tournoi est ...
- 2 - Toute participation au tournoi de l'ASBAD 87 LIMOGES implique l'adoption du présent règlement.
- 3 - La juge arbitre principale du tournoi est Géraldine BOURDACHE et le juge arbitre adjointe est Félix FOEGEL. Et le GEO du tournoi est Grégoire BARDE
- 4 - Les matchs se dérouleront au gymnase de Landouge : 9 Rue Jean de Vienne, 87100 Limoges.
- 5 - Les doubles et les mixtes se dérouleront le samedi, les simples se dérouleront le dimanche.

INSCRIPTION :

- 6 - Les inscriptions et le règlement des engagements se font uniquement sur badnet.
- 7 - La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses de Minibad à Vétérans et de non-compétiteurs (NC) à national 2 (N2).
- 8 - Seuls les joueurs dont les licences sont validées et accessibles sur Poona à la date limite d'inscription seront retenus.
- 9 - Les jeunes peuvent s'inscrire dans toutes catégories d'âges supérieure.
Les minimes, cadets et juniors peuvent jouer en catégorie Adulte.
L'ensemble des joueurs peuvent s'inscrire sur les 3 tableaux.
- 10 - Le montant des engagements (participation fédérale comprise) est de :
 - 13 euros par joueur pour 1 tableau,
 - 20 euros par joueur pour 2 tableaux,
 - 26 euros par joueur pour 3 tableaux.
- 11 - La date de début des inscriptions est le 1/08/2026 à 00h01. La date limite des inscriptions est fixée au 9/10/2026 à 23h59.
- 12 - Le nombre maximum de participants est de 220 joueurs le samedi et de 110 joueurs le dimanche. Si le nombre est atteint avant la date limite des inscriptions, celles-ci seront prises en compte en fonction de la date de règlement de celles-ci.
- 13 - En cas de forfait non justifié, aucun remboursement ne sera effectué après la constitution des tableaux.

CONSTITUTION DES TABLEAUX :

14 - La constitution des tableaux aura lieu le 10/10/2026.

15 - Les tableaux seront composés de poules uniques de 4 ou 5 (sans sortie).

16 - Un tableau intergenre pourra être proposé et constitué (en cas de nécessité) en fonction des joueurs et joueuses inscrits avec l'autorisation de ces derniers.

17 - Les tableaux proposés seront constitués en fonction du Classement Par Point Hebdomadaire (CPPH) à la date du 9/10/2026.

DEROULEMENT DES MATCHS :

18 - Les convocations seront faites 30 minutes avant l'heure de début du premier match.

19 - Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre les joueurs, les volants officiels de cette compétition sont les RSL 3. Les volants officiels seront en vente à la buvette.

20 - Les matches se dérouleront en 2 sets gagnant de 15 points. Les matches pourront être arbitrés par des arbitres officiels validés ou stagiaires volontaires. À défaut, ils se dérouleront en auto-arbitrage.

21 - Tout volant touchant la structure du gymnase (fixe ou mobile) sera compté « let » sur le 1^{er} service et « faute » au 2nd service. Le volant sera faute en cours de match.

22 - Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match sera déclaré forfait.

AUTRES INFORMATIONS :

23 - Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit en avertir la table de marque et un Juge Arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

24 - Seul un représentant de club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.

25 - Tout joueur est susceptible d'être pris en photo durant le tournoi ; celle-ci pourra être visible sur le site Internet du club. A la demande du joueur, elle pourra être retirée.

26 – Une buvette en libre-service sera organisée (amener ses propres couverts, le club n'en proposera pas) mais aucun lot ne sera à gagner.

27 - Le règlement fédéral sera appliqué pour tous les points non cités ci-dessus.